



**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'école des Cœurs-Vaillants, tenue le mardi 25 mars 2025, à 19h00, dans la salle du
personnel de l'école.**

Personnes présentes lors de cette assemblée :

Marloes Poiesz, présidente et représentante des parents

Simon Mélançon, vice-président et représentant des parents

Maëva Piron, représentante des parents

Marie-Claude Landry, représentante du personnel enseignant

Mylène Renaud, représentante des parents et membre du comité de parents

Anabel Bujold, représentante du personnel enseignant

Myriam Martin, représentante du service de garde

Aurélien Raffalli, représentant des parents

Émilie Laverdière, représentante du personnel de soutien

Maude Collin-Lefebvre, représentante des professionnels

Louise Roberge-Lemieux, directrice

Emmanuelle Goyette, directrice adjointe

Andréanne Bergeron, secrétaire

Bloc ouverture

1. Ouverture de la séance

Madame Marloes Poiesz souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et annonce l'ouverture de la séance à 19h04.

2. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Madame Marloes Poiesz informe l'assemblée qu'il y a quorum.

3. Adoption de l'ordre du jour

Madame Marloes Poiesz présente les points à l'ordre du jour.

Madame Mylène Renaud propose d'inverser le point 14 et le point 12.

Cette proposition est appuyée par monsieur Simon Melançon.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-25/24-37

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Landry et appuyé par madame Mylène Renaud et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter l'ordre du jour proposé en inversant le point 12 et le point 14.

BLOC OUVERTURE

- 1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue / présentation des membres*
- 2. Vérification du quorum*
- 3. Adoption de l'ordre du jour*
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance 21 janvier 2025*
- 5. Suivi au procès-verbal*
- 6. Invités spéciaux*
- 7. Période de questions du public*

BLOC DÉCISION ET CONSULTATION

- 8. Échange sur un objet symbolique*
- 9. Directive rentrée progressive et journée de familiarisation au préscolaire*
- 10. Programme «Nager pour survivre»*
- 11. Suivi à la grille-matières 2025-2026 : présentation du modèle d'anglais intensif*
- 12. Plan de lutte à la violence et à l'intimidation*
- 13. Projet éducatif : partage d'initiatives*
- 14. Consultation des élèves*
- 15. Règles portant sur les contributions financières des parents*
- 16. Sondage sur la communication école-famille*

BLOC INFORMATION

- 17. Semaine de sensibilisation à la violence et l'intimidation*
- 18. Interventions de la présidente*
- 19. Informations de la directrice*
- 20. Rapport de la représentante du comité de parents*
- 21. Informations de la Fondation des Enfants Découvreurs*
- 22. Question des membres et des membres substitués.*
- 23. Date de la prochaine séance : mardi 20 mai 2025*
- 24. Levée de la séance*

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2025

Quelques coquilles ont été soulevées, le procès-verbal peut être adopté et corrigé.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-25/24-38

IL EST PROPOSÉ par madame Émilie Laverdière et appuyé par madame Anabel Bujold et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter le procès-verbal tel que modifié.

5. Suivi au procès-verbal

Madame Louise Roberge-Lemieux fait les suivis : la journée «Porte ton pyj» a permis de récolter un montant de 1700,25\$ pour Découvreurs à la course et Opération Enfant Soleil. L'activité spéciale des 6^e années à Grosse Île est approuvée à 100% des parents. Elle remercie les parents bénévoles pour *Troc ton livre* le 5 février et mentionne l'annulation du Pentathlon des neiges. Enfin, les activités portant sur les habiletés sociales ont débuté en maternelle-3^e année et 6 projets ont été déposés au défi Osentreprendre.

6. Invités spéciaux

Aucun invité.

7. Période de questions du public

Aucune question.

Bloc consultation décision

8. Échange sur un objet symbolique

Madame Anabel Bujold ajoute une maison en blocs Légo faite par les élèves du préscolaire. Elle symbolise le vécu de l'élève qu'il apporte à l'école. Madame Louise Roberge-Lemieux apportera une montre à la prochaine rencontre. C'est un élément qui signifie le temps pour rappeler l'importance du temps passé à l'école, de la ponctualité et du développement de la gestion du temps qui favorise l'autonomie des élèves.

9. Directive rentrée et journée de familiarisation au préscolaire

Madame Louise Roberge-Lemieux présente le document *Directive relative à l'entrée progressive à l'école pour les élèves du préscolaire*. Les modalités précises seront présentées au Conseil d'établissement de mai. Elle poursuit avec l'accueil des élèves pour l'année suivante.

La journée d'accueil des futurs élèves aura lieu le 9 juin. Pour cette raison, cette journée sera un congé pour les élèves actuels du préscolaire 5 ans, le service de garde sera offert gratuitement sur les heures de classe.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-25/24-39

IL EST PROPOSÉ par madame Anabel Bujold et appuyé par madame Mylène Renaud et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'approuver la journée de congé du préscolaire le 9 juin 2025.

10. Programme "Nager pour survivre"

Madame Emmanuelle Goyette présente le programme "Nager pour survivre" qui propose d'initier les élèves aux gestes à poser lors des activités aquatiques dans le but d'augmenter leur sécurité à proximité des plans d'eau. Les 4 groupes d'élèves de 3^e année sont ciblés et vivront les activités en 2 temps. Il s'agit d'activités de prévention en présentiel et d'une partie académique en classe.

Il est demandé d'où provient l'initiative. Madame Emmanuelle Goyette répond que cela découle de la sensibilisation faite par le Centre de services. Il est demandé si chaque groupe ira deux fois, la réponse est affirmative. L'initiative est saluée par les membres parents et il est rappelé que cela relève de la responsabilité des parents d'inscrire leurs enfants aux cours de natation. La partie théorique en classe et en éducation physique commencera au début du mois d'avril et les sorties auront lieu à la fin du mois de mai.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-25/24-40

IL EST PROPOSÉ par madame Émilie Laverdière appuyé par madame Marie-Claude Landry et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'autoriser les sorties du programme "Nager pour survivre".

11. Suivi à la grille-matières 2025-2026 : présentation du modèle de l'anglais intensif

Madame Louise Roberge-Lemieux rappelle les travaux de la grille-matières. Tout particulièrement, le volet du choix du modèle est une préoccupation. Les enseignantes de 6^e année en anglais intensif ont remarqué que les transitions étaient difficiles à vivre et qu'il y avait une perte de temps en changeant de locaux. Les tâches étaient souvent entrecoupées par les moments de changement des groupes et le processus d'évaluation était souvent étiré.

Il est proposé que les groupes 601 et 602 vivent un modèle 1 journée en anglais et 1 journée en français-mathématique en alternance. Elle présente aussi les raisons pourquoi le groupe

603 conserverait les demi-journées. Les deux modèles sont appréciés par les membres du conseil.

Il est questionné sur ce qui est vu en consolidation. Il est répondu qu'il s'agit d'une période pour consolider en français, en mathématique et en anglais, puis que tous les élèves vivent cette période en même temps.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-25/24-41

IL EST PROPOSÉ par monsieur Aurélien Raffalli et appuyé par Mylène Renaud et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter le modèle d'anglais intensif de la grille-matières 2025-2026.

12. Plan de lutte à la violence et à l'intimidation

Madame Louise Roberge-Lemieux présente le *Plan de lutte pour prévenir l'intimidation et la violence et créer un climat scolaire sécuritaire*. Lors de son adoption en mars 2024, il avait été suggéré que ce plan soit utilisé sur deux ans. Le bilan de ce plan de lutte sera présenté en juin sur l'actuel plan.

Elle présente les nouvelles actions réalisées cette année avec le plan de prévention active : rencontre avec l'enfant, appel aux parents, réflexion avec l'élève ainsi que les objectifs de ce plan de lutte.

Le nouveau gabarit sera présenté avec la révision de compte en juin ou en août pour débiter la nouvelle année scolaire.

Faut-il adopter le document? Mme Louise propose de l'approuver avec les membres actuels et d'adopter celui de l'an prochain en juin ou en août.

Un parent partage son vécu personnel et rappelle que le document permet de faire de la sensibilisation auprès des familles.

Après quelques échanges, il est suggéré d'apporter les modifications en juin lors de l'approbation du nouveau plan de lutte. On propose de reformuler l'objectif 1 pour que celui-ci se lise comme suit : 100% des élèves auront reçu un enseignement sur les habiletés de communication utiles à la gestion de conflits chez les élèves d'ici la fin de l'année scolaire.

Il est également question du formulaire de plainte au protecteur régional de l'élève.

Il est demandé si on sait le nombre de plaintes formulées à notre école annuellement. La direction est habituellement informée de toutes les plaintes.

Des questionnements portent sur les élèves issus de l'immigration. Il est partagé que les enjeux de comportement n'ont pas de lien avec la culture ou les origines de l'enfant.

Madame Louise partage la démarche vécue cette année et les interventions avec la famille.

Le lien pour consulter ce document 2024-2025 sera transmis par courriel aux parents avec les changements proposés.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-25/24-42

IL EST PROPOSÉ par madame Anabel Bujold et appuyé par madame Maëva Piron et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter les changements apportés au Plan de lutte.

13. Projet éducatif : partage d'initiatives

En lien avec le 2^e objectif du projet éducatif *Créer un milieu permettant à l'élève de mieux se connaître*, madame Louise Roberge-Lemieux partage les projets entrepreneuriaux déposés :

«Les Petites pousses vaillantes» et «les Copains enfarinés» au préscolaire, le club entraide en 4^e année (tutorat par niveau), la classe verte des 3^e années, la pièce *Miss Nelson is missing* et les «bake sale» des 6^e années.

Madame Louise Roberge-Lemieux partage où en est le projet de jumelage des forêts pédagogiques avec les 2^e années et montre la vidéo de présentation.

14. Consultation des élèves

Madame Louise Roberge-Lemieux rappelle les sujets proposés à la dernière séance : Partage des élèves de 5^e année face à l'anglais intensif, comment a été vécu l'anglais intensif par les élèves de 6^e année, l'utilisation des écrans et le climat scolaire. Elle partage les sujets que le Conseil des jeunes vaillants aimerait aborder : la bibliothèque de l'école et le soccer.

Madame Myriam Martin appuie le sujet du soccer pour savoir comment les élèves le perçoivent et sont impactés par ce sport.

Il est proposé par madame Émilie Laverdière de jumeler les élèves du 3^e cycle et de les sonder sur le vécu de l'anglais. Madame Myriam Martin suggère de sonder les élèves de 6^e sur le parcours à l'école en général.

Finalement, il est suggéré de sonder les élèves sur le climat scolaire et cette proposition est votée à majorité. De ce fait, le sondage déjà réalisé aux élèves en 2023 sera présenté aux élèves à nouveau.

Des échanges ont lieu sur les niveaux scolaires visés par le sondage.

Madame Anabel Bujold partage son expérience d'il y a deux ans concernant le sondage présenté aux élèves de la 1^{re} année. Elle précise que les élèves ne comprenaient pas bien les questions et les symboles associés malgré les explications. Les membres échangent et ils doivent choisir si ce seront les élèves de la 2^e à la 6^e année ou les élèves de la 3^e à la 6^e année qui s'exprimeront via le sondage.

2^e année à la 6^e année : 2 votes

3^e à 6^e année : 4 votes

Quant aux élèves du 1^{er} cycle, ils seront consultés verbalement à l'aide d'un autre outil. Cela permettra de connaître leur opinion sur leur école.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-25/24-43

IL EST PROPOSÉ par madame Anabel Bujold et appuyé par madame Marie-Claude Landry et **RÉSOLU À MAJORITÉ** de sonder les élèves de 3^e année à la 6^e année sur le climat scolaire par le biais du questionnaire utilisé en 2022-2023.

15. Règles portant sur les contributions financières des parents.

Madame Louise Roberge-Lemieux présente le document des règles portant sur les contributions financières, le montant n'est pas encore statué en raison de l'inflation, le tableau avec les maximums sera présenté en mai.

16. Sondage sur la communication école/famille

Madame Marloes Poiesz rappelle qu'en lien avec le projet éducatif, les familles doivent être sondées annuellement concernant leur taux de satisfaction quant aux communications avec les familles.

Madame Myriam Martin suggère de segmenter le sondage en 3 temps. Il est suggéré de conserver la même formule pour une 2^e année pour comparer les résultats.

Résolution CE-25/24-43

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Landry et appuyé par Émilie Laverdière et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de sonder les familles de l'école sur la communication école-familles.

Bloc information

17. Semaine de sensibilisation à la violence et l'intimidation

Madame Louise Roberge-Lemieux partage ce qui était offert par le ministère de l'éducation pendant la semaine du 17 au 21 mars.

18. Interventions de la présidente

Madame Marloes Poiesz rappelle que les membres du CÉ doivent suivre la formation obligatoire comme annoncé en septembre. Elle rappelle qu'un hommage sera rendu à madame Brigitte pendant le primaire en spectacle.

19. Informations de la directrice

Madame Louise Roberge-Lemieux annonce que les inscriptions sont terminées et que le projet d'organisation scolaire sera transmis au début du mois d'avril.

Madame Emmanuelle Goyette ajoute que madame Marthe Fortin, photographe scolaire et animatrice du club de photos, fera un vernissage le 22 avril de 15h30 à 16h30.

20. Rapport de la représentante des comités de parents

Personne n'a pu participer à la dernière rencontre du comité de parents.

21. Informations de le Fondation des Enfants Découvreurs

Madame Louise Roberge-Lemieux présente les gourdes de la Fondation. Il y aura 250 bouteilles à vendre à 5\$ chaque.

22. Questions des membres et des membres substitués

Madame Maëva Piron suggère des pistes de question pour sonder les élèves du 1^{er} cycle. Il est rappelé qu'il n'est pas dans l'idée d'exclure les élèves du 1^{er} cycle, mais plutôt de les questionner à part. Elle suggère également de questionner les élèves pour savoir ce qu'ils aiment le plus à l'école et ce qu'ils aimeraient améliorer.

Il est suggéré d'apporter une pensée positive à mettre au sac à la prochaine séance.

Madame Maëva Piron demande à madame Myriam Martin si le projet de partage de culture des élèves tient toujours. Madame Myriam Martin partage qu'elle souhaite le réaliser soit cette année ou l'année prochaine.

23. Date de la prochaine séance

La prochaine rencontre aura lieu le 20 mai à 19 heures au salon du personnel.

24. Levée de la séance

La séance est levée à 21h47.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-25/24-44

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Landry et appuyé par madame Émilie et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de lever la séance.

Marloes Poiesz
Présidente

Louise Roberge-Lemieux
Directrice

Index des résolutions

Résolutions	Date	Sujet
CE-25/24-37	2025-03-25	Adoption de l'ordre du jour
CE-25/24-38	2025-03-25	Adoption du procès-verbal du 25 janvier
CE-25/24-39	2025-03-25	Prise en charge des élèves du préscolaire par le Service de garde le 9 juin 2025.
CE-25/24-40	2025-03-25	Approbation des sorties "Nager pour survivre"
CE-25/24-41	2025-03-25	Approbation des modèles d'anglais intensif pour 2025-2026
CE-25/24-42	2025-03-25	Modification et adoption du plan de lutte
CE-25/24-43	2025-03-25	Lancement du sondage aux familles
CE-25/24-44	2025-03-25	Levée de la séance